



CHARTRE ETHIQUE

Le Foyer Sainte Famille est une association privée, d'inspiration catholique, créée en 1913, selon le désir de son fondateur l'Abbé Francesco Brero et le charisme de la Congrégation des Sœurs de Sainte Anne. L'association s'engage à respecter la déclaration des droits de l'enfant, notamment l'art. 1 qui affirme : « le droit à l'égalité sans distinction ou discrimination fondée sur la race, la religion, l'origine et le sexe ».

Le Foyer Sainte Famille est reconnu par les autorités cantonales compétentes qui assurent largement son financement. Il contribue cependant annuellement à rechercher des dons par l'appui et la confiance du grand public.

La présente charte constitue le fondement commun de l'association et des activités du Foyer Sainte Famille ; elle définit les principes qui en assurent sa cohérence.

Les principes et les valeurs qui sous-tendent l'organisation

L'organisation du Foyer Sainte Famille est basée sur le respect de la personne et de ses aspirations, sur la responsabilité et sur la solidarité. Ces principes s'appliquent aussi bien aux enfants et aux familles qu'aux collaborateurs. C'est la tâche de l'association de veiller à leur application et à leur adaptation en fonction des besoins, de la réalité et de l'évolution du foyer.

Vie spirituelle

Dans la même fidélité et dans l'esprit de Don Brero, l'association offre à ses enfants et à son personnel, respectant les convictions de chacun, une présence par la communauté des Sœurs et des ressources spirituelles.

Politique du personnel, participation, ouverture et rayonnement

L'association s'emploie à promouvoir une politique du personnel à la hauteur de ses exigences de qualité qui se décline ainsi :

- dans tous les domaines de son activité, elle engage des collaborateurs compétents, capables d'adhérer à ses principes et à ses buts généraux
- pour assurer l'ensemble de ses tâches, elle engage essentiellement du personnel au bénéfice d'une formation reconnue par les organes subventionneurs
- elle encourage et favorise la formation continue de ses collaborateurs
- elle favorise l'information, la collaboration, la supervision interdisciplinaire des collaborateurs
- elle s'efforce de créer une dynamique institutionnelle favorisant l'évolution de tous ses acteurs par le développement d'une direction qui préconise l'efficacité de l'engagement par une co-évaluation créative et dynamique
- elle favorise la volonté de collaborer et de mettre en place des interventions positives pour les enfants, les familles et les partenaires des différents réseaux
- elle met à profit des ressources humaines différenciées en créant des réseaux de collaborations et de communications diversifiés dans le but de concourir à la mission institutionnelle et à son image.

Politique d'accueil

Selon l'esprit qui l'anime depuis sa création, le Foyer Sainte Famille poursuit l'ouverture de son activité en diversifiant, en adaptant et en développant ses ressources humaines, éducatives, thérapeutiques et matérielles nécessaires à l'évolution des besoins des enfants, des familles et des collaborateurs.

L'enfant

L'enfant est une personne unique, atteint dans son intégrité et marqué par des difficultés parentales importantes qui nécessitent un placement.

- **L'enfant**, le Foyer Sainte Famille le reconnaît dans sa globalité et s'engage à le protéger en le plaçant au centre d'un dispositif qui répond à ses besoins fondamentaux et qui favorise sa construction.
- **L'enfant**, le Foyer Sainte Famille lui apporte toute l'attention, le respecte dans ses croyances, sa culture et sa spiritualité au travers de principes de laïcité.

Ainsi chaque professionnel est responsable de centrer ses préoccupations sur l'enfant autour de trois groupes de valeurs fondamentaux

Respect – Tolérance – Protection - Sécurité en :

- favorisant un environnement protégé qui répond à ses besoins fondamentaux
- adoptant des attitudes respectueuses et sécurisantes permettant à l'enfant de reprendre confiance en lui et envers les autres
- offrant un cadre et des règles de vie suffisamment clairs, cohérents, contenant et bien traitants, favorisant son développement par le respect, le dialogue et l'écoute
- respectant sa personnalité, ses croyances son intimité et les spécificités de ses besoins

Écoute – Considération - Partenariat en :

- créant un lien suffisamment sécurisant et professionnel
- accompagnant l'enfant de manière la plus adéquate possible dans son projet individualisé
- plaçant l'enfant comme acteur de son développement et de son projet
- soutenant l'enfant dans ses compétences, dans son histoire, dans sa réalité familiale et sociale

Socialisation – Partage – Confiance – Équité - Evaluation en :

- posant un regard professionnel constant et critique sur le cheminement de l'enfant
- adoptant une posture réflexive, osant affronter les accords, les désaccords et prendre position en évitant tout abus de pouvoir
- participant activement à la construction du projet de l'enfant en équipe
- appliquant les décisions qui constituent la cohérence du projet de l'enfant et favorisent son évolution
- participant activement à son évaluation

La famille

Chaque membre d'une famille est reconnu dans ses croyances, sa culture, son histoire, ses spécificités et les souffrances liées à son parcours de vie. Chaque membre d'une famille est associé à la vie institutionnelle pour tout ce qui concerne l'enfant selon les réalités et les évolutions en présence en accord des modalités demandées par les services placeurs.

Ainsi chaque professionnel est responsable d'offrir aux familles un accompagnement personnalisé répondant à leurs besoins et leurs difficultés respectives autour de trois groupes de valeurs fondamentaux

Ecoute – Partage - Considération en :

- favorisant un accueil dans le non-jugement et le respect de chaque membre de la famille
- offrant une disponibilité et des temps de partages formels et informels
- prenant le temps d'écouter, d'observer, de connaître, de prendre en considération les compétences et les difficultés de chaque famille

Équité – Lien - Partenariat en :

- offrant un accompagnement équitable pour chaque famille
- proposant un partenariat reconnaissant les compétences, les différences, les difficultés de chacun

- créant un lien autour de chaque enfant
- respectant leur place de parent en les mettant au centre de tout ce qui concerne leur enfant

Transparence - continuité en :

- clarifiant les modalités de collaboration
- nommant les modalités de collaboration
- réévaluant constamment les modalités de collaboration afin de garantir le sens de nos démarches en lien avec les besoins de l'enfant et la famille

Le collaborateur

Le collaborateur est reconnu dans ses compétences et est soutenu dans l'exercice de ces dernières

Chaque collaborateur a la responsabilité de contribuer à la cohérence et au développement de la mission institutionnelle. Il s'engage à honorer et approfondir sa pratique autour des cinq groupes de valeurs et comportements fondamentaux

Professionnalisme en :

- trouvant les réponses les mieux adaptées possibles aux difficultés présentes que rencontrent les enfants et les familles
- créant de nouveaux modes d'interventions en s'appuyant sur sa créativité, son originalité et la pertinence de sa formation continue et de ses recherches personnelles.
- s'interrogeant sur les dynamiques et enjeux relationnels en présence

Humanisme et réalisme en :

- posant un regard positif sur chaque enfant et chaque famille quelle que soit sa réalité afin de nourrir son accompagnement des compétences en présence
- fixant des objectifs réalisables qui prennent en compte les potentialités réelles de chaque enfant et de chaque famille
- maintenant un solide esprit critique en lien avec lui-même, ses idéaux, ses croyances, ses limites personnelles

Collaboration – Coopération - Cohérence en :

- travaillant en collaboration avec les différents professionnels du foyer et des réseaux externes
- communiquant de manière la plus objective possible tous les éléments concernant les enfants et les familles ainsi que toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement institutionnel
- appréciant avec bienveillance, dans une attitude d'écoute, les références d'autrui

Confidentialité en :

- respectant scrupuleusement le secret de fonction
- communiquant dans la transparence en faisant preuve d'attention pour les familles et les collaborateurs

Socialisation - Partenariat en :

- consultant régulièrement nos partenaires dans le but d'améliorer et d'évaluer la qualité de nos prestations
- respectant les contraintes sociales et les réalités socio-économiques du moment